

SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

LES RÉFORMES DE L'AI MANQUENT LEUR OBJECTIF DE RÉINSERTION

LA FONDATION

LEENAARDS PRIME TROIS CHERCHEURS DE L'UNIGE

Trois chercheurs ont été primés par la Fondation Leenaards, qui attribuait cette année deux prix pour des projets de recherche médicale translationnelle à des groupes de chercheurs de l'Arc lémanique, et cela pour un montant de 1,5 million de francs. Il s'agit de Camille Piguet et Arnaud Merglen, des Départements de psychiatrie et de pédiatrie, dont le projet étudie les effets de la méditation en pleine conscience sur l'activité cérébrale et la structure du cerveau des adolescents. Les travaux de Matthias Kliegel, de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, qui visent à freiner le déclin cognitif dû au vieillissement ont également été primés.

**MICHEL MAYOR,
NOMMÉ DOCTEUR
«HONORIS CAUSA»
À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE**



Michel Mayor, professeur honoraire au Département d'astronomie, s'est vu décerner un doctorat *honoris causa* par l'Université de Liège le 24 mars dernier. En 1995, l'astrophysicien a découvert avec Didier Queloz la première exoplanète, soit la première planète située en dehors de notre système solaire et qui se trouve à quelque 42 années-lumière de la Terre. Depuis, la quête des exoplanètes est devenue l'une des branches les plus fécondes et les plus en vogue de l'astrophysique.

L'un des objectifs principaux des dernières révisions de l'Assurance invalidité (AI) survenues en 2004, 2008 et 2012 était la réduction du nombre de rentiers, en particulier parmi les jeunes souffrant de handicap psychique. Dans sa thèse, dirigée par Jean-Michel Bonvin, professeur à la Faculté de sciences de la société, et soutenue le 12 février, Émilie Rosenstein montre que les résultats obtenus ne sont pas précisément ceux qui étaient visés. Selon ce travail, conduit dans le cadre du Pôle de recherche national LIVES, le nombre de rentiers a certes nettement baissé au niveau national, mais la part des plus jeunes bénéficiaires – âgés de 18 à 34 ans – n'a pas diminué. Quant aux rentes d'invalidité pour raisons psychiques, elles demeurent prédominantes et concernent près d'un rentier sur deux. *«La baisse des effectifs s'explique davantage par un durcissement des critères d'éligibilité que par l'augmentation des sorties de l'AI, notamment à la suite de mesures de réadaptation»*, résume Émilie Rosenstein. Les réformes de l'AI ont en effet introduit une évaluation plus stricte du droit à la rente, tout en mettant en œuvre une intervention plus rapide, basée notamment sur une détection précoce des incapacités, ainsi qu'un développement des mesures de réadaptation professionnelle et de placement sur le marché du travail.

Afin de suivre les trajectoires des assurés au fil du temps et des révisions, Émilie Rosenstein a

étudié des échantillons de bénéficiaires de l'AI dans le canton de Vaud. Premier constat: le nombre de refus de prestations par l'AI a considérablement augmenté. Quant à l'octroi des mesures de réadaptation professionnelle, bien que croissant, il demeure marginal.

La thèse pointe nombre de contradictions dont l'une des principales réside dans le fait que l'AI, pour réduire les dépenses, pousse les bénéficiaires potentiels à se déclarer le plus vite possible, pariant qu'une intervention précoce préviendra le versement de rentes à moyen et long terme. Or, selon Émilie Rosenstein, cette pression a au contraire un effet dissuasif sur les bénéficiaires, soit parce qu'ils ignorent l'étendue des prestations offertes par l'AI, soit parce que leur santé est trop instable pour qu'ils puissent prendre des décisions à ce stade, soit encore parce qu'ils sont dans une phase de déni de leur handicap.

La chercheuse dénonce également la forte asymétrie entre la responsabilité individuelle des assurés face à leur projet de réinsertion et la limitation des possibilités d'aménagement des opportunités professionnelles. Émilie Rosenstein appelle dès lors à se soucier davantage des «facteurs de conversion» nécessaires pour réduire les inégalités entre personnes valides et invalides et promouvoir ainsi un accès réel, et pas seulement un droit formel, à la réinsertion professionnelle.

ASTRONOMIE

UNE ÉTOILE A ÉTÉ OBSERVÉE À 9 MILLIARDS D'ANNÉES-LUMIÈRE

Une équipe internationale d'astronomes a détecté la plus lointaine étoile individuelle observée à ce jour. Situé à 9 milliards d'années-lumière de la Terre, cet astre, normalement invisible, a pu être observé grâce à l'effet amplificateur d'une lentille gravitationnelle créée par la présence, sur la ligne de visée, d'un amas de galaxies. La découverte, à laquelle a contribué Antonio Cava, maître-assistant au Département d'astronomie (Faculté des sciences), a été réalisée à l'aide du télescope spatial Hubble et a été acceptée pour une publication prochaine dans la revue *Nature Astronomy*.

Surnommée Icare – le nom officiel moins inspirant étant MACS J1149+2223 Lensed Star 1 –, l'étoile est 100 fois plus éloignée que l'étoile la plus lointaine détectée jusqu'ici, à l'exception de supernovæ. Les chercheurs ont d'ailleurs pu exclure qu'il s'agisse de l'explosion d'une étoile grâce au fait que le signal ne montre aucun réchauffement de la source, seulement une amplification du signal. Après avoir mesuré la couleur de la lumière, les astronomes ont découvert qu'il s'agit d'une supergéante bleue, probablement plusieurs centaines de milliers de fois plus brillante que le Soleil.